

MAISON DE LA NATURE MONTORGE

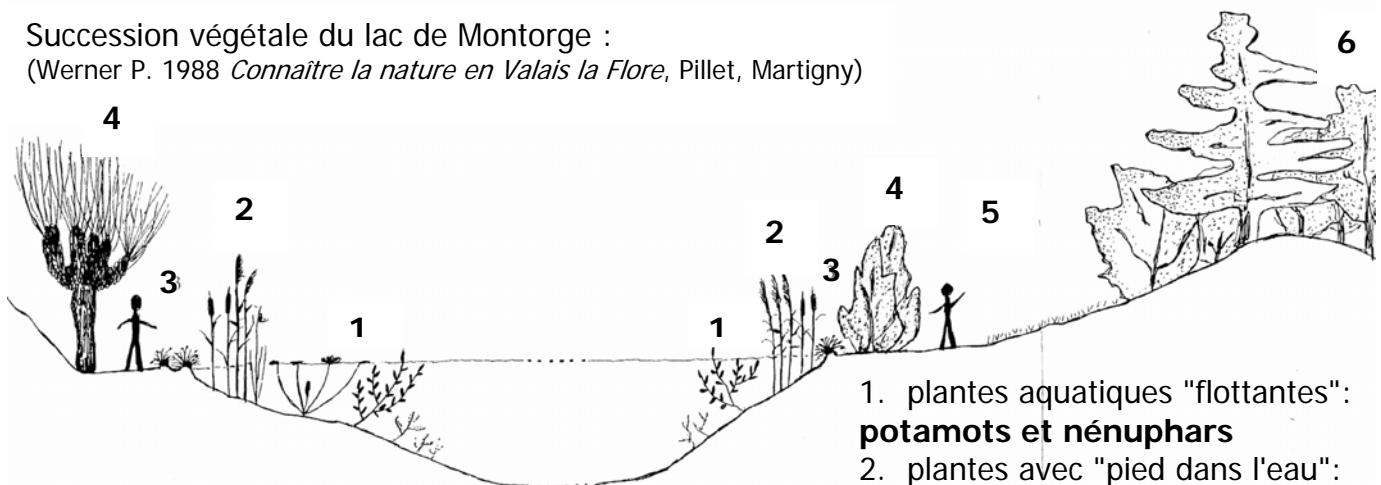
THEME DU MOIS



Le lac de Montorge et les étangs

| Le lac | L'étang |
|---|---|
| <p>Physionomie : étendue d'eau dormante qui possède, en plus de sa zone littorale, une zone profonde plus froide et privée de lumière où les végétaux ne peuvent se développer</p> | <p>Physionomie : étendue d'eau dormante peu profonde où le développement de la végétation est possible partout</p> |
| <p>Valeurs biologiques : faune et flore d'une grande richesse : poissons, mollusques bivalves, crustacés, insectes, plantes aquatiques (voir schéma ci-dessous)</p> | |
| <p>Relations avec l'homme : valeur piscicole, réserve d'eau, attachement populaire Lac et étang symbolisent l'oeil de la terre par lequel les habitants du monde souterrain peuvent regarder les hommes; magiques, le lac est un lieu privilégié pour adresser sa demande aux dieux; les Celtes y jetaient des offrandes, surtout s'il s'agissait de lac de source</p> | |
| <p>Exigences et menaces : modification de la qualité de l'eau, érosion des berges (vagues, piétinement), introduction d'espèces exotiques (élodée, nénuphar hybride, poisson rouge, tortue de Floride, écrevisse américaine)</p> | |

Succession végétale du lac de Montorge :
(Werner P. 1988 *Connaitre la nature en Valais la Flore*, Pillet, Martigny)



1. plantes aquatiques "flottantes":
potamots et nénuphars
2. plantes avec "pied dans l'eau":
roseaux

3. plantes en sol détrempé: **grande laïches et massettes**
4. plantes en zone régulièrement inondée: **saules buissonnants**
5. plantes en sol normalement alimenté en eau: **prairies à brome**
6. plantes en sol séchard: **bouquets de pins et de chênes**

Caractéristiques :

Le lac est une dépression d'eau dormante caractérisée par un courant hydraulique nul ou tellement proche de zéro que le mouvement créé reste imperceptible. C'est une zone d'accumulation des particules transportées par les eaux courantes qui alimentent le lac. Le comblement de cette zone est donc parfois très rapide.

La qualité de l'eau conditionne fortement la vie qui se développe dans un lac. Plusieurs critères caractérisent la chimie de l'eau :

- la concentration de nutriments dans l'eau (qui fait proliférer le phytoplancton et les bactéries et donc diminue la teneur en oxygène);
- l'acidité;
- le rayonnement solaire (dont dépendent les activités biologiques des organismes);
- la salinité (concentration en sels dont le calcium);
- la composition du fond;
- la température;
- la source d'alimentation en eau.

Le lac de Montorge et les étangs :

Situé au revers de la colline de Montorge, le lac de Montorge doit son origine à un surcreusement glaciaire et à des dépôts de moraines qui ont créé un fond étanche.

L'analyse des pollens conservés dans la tourbe a permis de reconstituer l'histoire de la végétation et des cultures depuis la fin de la dernière glaciation.

Le bisse de Lentine constitue le principal apport en eau du lac. Il apporte des limons qui comblent progressivement le lac, s'ils n'étaient pas retenus dans un étang créé au nord en 1974, date où un curage du lac principal a été également entrepris. Retenir les limons en amont du lac permet de retarder une nouvelle intervention dans celui-ci. Selon le plan de gestion de Montorge, l'étang servant de décantation serait lui-même à recréer régulièrement pour remplir durablement sa fonction. Par ailleurs, un tel étang moins profond et surtout sans population piscicole est favorable à la reproduction des batraciens.

Le lac de Montorge fait partie de l'inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. Le crapaud commun est bien représenté, de même que la grenouille rousse. Par contre le Sonneur à ventre jaune n'a plus été revu.

C'est pourquoi plusieurs gouilles ont également été creusées dans cette zone d'anciens jardins au Nord du lac de Montorge, zone actuellement embroussaillée et boisée.

Le lac a aussi un rôle dans le domaine de l'agriculture: le bisse de Montorge qui en ressort et des stations de pompage à l'Est et au Sud du lac permettent d'arroser les vignes du versant sud de la colline.

Sources :

- Perraudin R. (1991). *Lac de Mont d'Orge – Etude du lac: rapport intermédiaire*. bureau ETEC Sion;
- Werner P. (1992). *Etude de Montorge - Plan de gestion*. Ollon-Chermignon;
- Mulhauser B., Monnier G. (1995). *Guide de la faune et de la flore des lacs et étangs d'Europe*. Delachaux et Niestlé SA, Lausanne.

Thème du mois préparé avec la collaboration de Sylvie Nicoud